



Villa du Parc
Centre d'art contemporain
Parc Montessuit · 12 rue de Genève
74100 Annemasse · France
t +33 (0)4 50 38 84 61

La Villa du Parc
Centre d'art contemporain d'intérêt national – CACIN

Offre d'emploi – Directeur/ Directrice

www.villaduparc.org

PRÉAMBULE

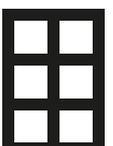
La Villa du Parc – centre d'art contemporain d'intérêt national labellisé par le ministère de la Culture en 2020, est située à Annemasse, ville-centre de 38 000 habitants au sein d'une agglomération qui en compte presque 100 000. Deuxième ville la plus peuplée du département alpin de la Haute-Savoie, à l'est de la grande région Auvergne-Rhône-Alpes et frontalière de Genève, distante de 5 km, Annemasse fait partie du Grand Genève, pôle métropolitain franco-suisse de 920 000 habitants.

La Villa du Parc est une structure qui porte un projet artistique et culturel d'intérêt général en faveur du soutien à la création, à l'expérimentation et à la diffusion des arts visuels contemporains à travers la conception d'expositions, de résidences, de projets hors-les-murs et d'actions spécifiques de médiation et d'éducation artistique et culturelle. Le centre d'art soutient la production artistique en favorisant la rencontre entre les artistes, les publics et les œuvres.

Fondée en 1986 par des artistes et des personnalités locales qui souhaitaient doter Annemasse d'un lieu d'expression et de rayonnement des arts visuels contemporains, la Villa du Parc s'attache depuis quarante ans à montrer la diversité des pratiques (peinture, vidéo, sculpture, photographie, etc.) à travers une programmation d'expositions et d'événements in situ. Environ 1500 artistes y ont été présentés, plus de 400 œuvres y ont été produites, 350 000 personnes (dont 130 000 scolaires) ont visité les expositions. Elle est reconnue comme lieu de professionnalisation et d'innovation artistique au niveau local, national et international.

Le centre d'art est régi sous statut d'une association loi 1901. Il s'installe, dès sa création, dans un bâtiment entouré d'un parc, propriété de la Ville d'Annemasse depuis 1930 et dont l'architecture domestique est typique des villas du bassin genevois construites dans les années 1860. En 2006, des travaux y sont réalisés afin de créer un espace d'accueil au niveau de la véranda. Depuis fin 2016, l'association a la jouissance du deuxième étage de la Villa du Parc, soit 70 m2 supplémentaires accueillant espaces de travail et de réunion.

Le projet artistique du centre d'art se déploie aujourd'hui au sein de 350 m2 d'espaces d'expositions, cinq salles et deux espaces intermédiaires, répartis sur deux étages. A ces espaces s'ajoutent les façades extérieures du bâtiment qui accueillent régulièrement une nouvelle intervention originale conçue par un artiste (depuis 2006 : Christophe Cuzin, Clément Laigle, Didier Rittener, Renée Levi, Hippolyte Hentgen), et une identité graphique institutionnelle





Villa du Parc
Centre d'art contemporain
Parc Montessuit · 12 rue de Genève
74100 Annemasse · France
t +33 (0)4 50 38 84 61

forte créée par Fanette Mellier en 2024 qui participent ainsi pleinement de la visibilité du centre d'art dans l'espace public, tout autant que de son identité et de son rayonnement.

Lieu d'accueil et d'hospitalité, de recherche et de production artistiques exigeant, la Villa du Parc est aussi un espace de transmission et de découverte pour toutes et tous, qui offre aux artistes une visibilité tant nationale qu'internationale. Depuis quatre ans, elle développe un programme de résidences hors-les-murs dans l'agglomération, et au sein de l'Archipel Butor à Lucinges.

Le centre d'art met en œuvre une programmation artistique généraliste rendant compte de la diversité des esthétiques d'aujourd'hui, attentive tout à la fois aux questionnements les plus actuels de la création et aux spécificités de son ancrage urbain, frontalier et alpin. Dans cette dynamique, la Villa du Parc s'attache à répondre aux différentes missions d'expérimentation, de production, de diffusion et de sensibilisation à l'art contemporain :

- en associant, à la conception d'un programme d'expositions structurant et engagé auprès des artistes, des actions de médiation incluant les publics au projet artistique ;
- en inscrivant ce programme dans une réalité locale et dans un réseau de partenariats tant régionaux, transfrontaliers, nationaux qu'internationaux.

L'équipe de la Villa du Parc se compose de 5 personnes, 1 à temps plein (direction) et 4 à temps partiel (24h/semaine).

La Villa du Parc - centre d'art contemporain est soutenue dans ses missions par la Ville d'Annemasse, la communauté de communes Annemasse agglo, le conseil départemental de la Haute-Savoie, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes - ministère de la Culture.

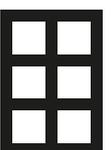
La Villa du Parc est membre des réseaux professionnels d.c.a. (association française de développement des centres d'art contemporain), Altitudes (art contemporain en territoire alpin), ACRA (art contemporain en Auvergne Rhône Alpes) et Genève.Art.

MISSIONS

Les missions d'intérêt général de la Villa du Parc - centre d'art contemporain sont régies par les textes réglementaires en vigueur qui encadrent le label « Centre d'art contemporain d'intérêt national - CACIN ». Les candidats(es) devront ainsi se référer au décret n°2017-432 du 28 mars 2017 relatif aux labels et au conventionnement dans les domaines du spectacle vivant et des arts plastiques et à l'arrêté du 5 mai 2017 fixant le cahier des missions et des charges relevant du label CACIN.

Sous l'autorité du Conseil d'administration de l'association, conformément à ses statuts, le directeur / la directrice assumera les missions suivantes :

- Concevoir un projet artistique et culturel prospectif d'ambition nationale et internationale et identifier les enjeux de recherche qui irrigueront les différentes actions du centre d'art ;
- Mettre en œuvre une programmation artistique et culturelle articulant productions, expositions, résidences et programme de médiation ;
- Définir les orientations générales en termes de médiation et de développement des publics en prenant appui sur l'implantation territoriale du centre d'art ;
- Développer des partenariats diversifiés, en région, en France et à l'étranger, tant sur le plan de la production, de





Villa du Parc
Centre d'art contemporain
Parc Montessuit · 12 rue de Genève
74100 Annemasse · France
t +33 (0)4 50 38 84 61

la diffusion que de la médiation ; particulièrement au niveau local, il s'agira d'intégrer la VDP au réseau des équipements culturels du territoire, et favoriser la collaboration avec ces derniers ;

- Assurer la direction et l'encadrement de l'équipe, entretenir un dialogue social de qualité au sein de l'association dans le respect de ses obligations légales de prévention et d'action en matière de lutte contre les VHSS et en termes de parité femmes-hommes ; être l'interlocuteur du conseil d'administration et de l'assemblée générale ; garantir une bonne circulation des informations ;
- Assurer le pilotage administratif et financier du centre d'art : élaboration et exécution du budget de l'association dans le respect des moyens arrêtés par le Conseil d'administration ; définition des priorités en adéquation avec les ressources financières et humaines du centre d'art ; définition, coordination et planification de l'activité ;
- Conforter et coordonner les ressources financières nécessaires à la vie et au développement du centre d'art ; veiller aux relations avec les partenaires publics financeurs de l'établissement ; favoriser le développement de partenariats et de ressources propres ;
- Veiller au respect des obligations sociales, légales, liées à l'accueil du public (ERP) et des artistes ;
- Tenir compte des enjeux de la transition écologique (éco-responsabilité, décarbonation...), tant dans l'orientation du projet que dans ses modalités pratiques de mise en œuvre.

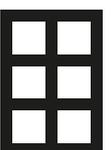
PROFIL RECHERCHÉ

- formation supérieure et expertise avérée en art contemporain, très bonne culture générale ;
- expérience professionnelle confirmée dans la conduite d'un établissement et/ou de projets culturels significatifs relevant du champ des arts visuels contemporains ;
- capacité à proposer un projet artistique et culturel ambitieux tant d'un point de vue artistique que dans sa stratégie de développement ;
- maîtrise du montage et de la conduite budgétaire et partenariale de projets artistiques ;
- capacité managériale, sens du dialogue social, sens développé de l'initiative et de l'organisation ;
- grande rigueur de gestion administrative et financière ;
- sensibilité aux enjeux du développement des territoires, de la démocratisation culturelle et du développement des publics avec une attention particulière envers la jeunesse ;
- forte sensibilité aux enjeux environnementaux ;
- aptitude à être force de proposition auprès des acteurs de la création, des institutions et des pouvoirs publics ;
- bonne connaissance de la propriété intellectuelle dans le champ des arts visuels et maîtrise des enjeux et des réseaux professionnels du secteur ;
- qualité relationnelles, d'écoute et de communication ;
- sens de l'intérêt général, esprit d'ouverture et de partage, grande capacité de dialogue avec des interlocuteurs variés ;
- bonne pratique des techniques d'information et de communication, des nouvelles technologies, aisance rédactionnelle, bonne expression orale ;
- pratique bilingue français-anglais ;
- expérience à l'international appréciée.

Permis B requis - Lieu de travail : Villa du Parc – 12 rue de Genève 74100 Annemasse, FR

Rémunération : selon grille de salaire et expérience

Type de contrat : CDI temps plein, cadre





Villa du Parc
Centre d'art contemporain
Parc Montessuit · 12 rue de Genève
74100 Annemasse · France
t +33 (0)4 50 38 84 61

CANDIDATURE

Les dossiers de candidature comprendront :

- ◇ un curriculum vitae ;
- ◇ une lettre de motivation détaillant la conception du poste par la candidate / le candidat en relation avec les attendus du label centre d'art contemporain d'intérêt national.

Les dossiers de candidature, lettres de motivation et curriculum vitae devront être adressées à Mme la Présidente de la Villa du Parc avant le 31 août inclus sous la forme d'un envoi dématérialisé (courriel + PJ) ayant pour objet : « Recrutement direction Villa du Parc » et avec demande de confirmation de lecture à :

bureauvilladuparc@gmail.com

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Le recrutement se déroulera en deux temps :

- ◇ la pré-sélection des candidatures sera effectuée au regard du parcours professionnel et de la motivation exprimée ;
- ◇ les candidates et candidats présélectionnés seront ensuite invités à rédiger puis à présenter un avant-projet d'établissement pour la Villa du Parc - centre d'art contemporain en relation avec le cahier des missions et des charges du label dont ils auront pris connaissance ainsi qu'avec les attendus spécifiques du présent appel à candidatures. Chaque candidat(e) établira une note argumentée, en langue française, 5 pages maximum, précisant les orientations de son avant-projet artistique et culturel pour la période 2026-2028, ainsi que les orientations stratégiques qu'il ou elle propose ;
- ◇ les candidates et candidats présélectionnés auront à leur disposition un dossier regroupant les éléments administratifs de la structure.

Les candidates et candidats présélectionnés présenteront ensuite leur projet au jury, au cours d'une audition qui se déroulera en langue française.

COMPOSITION DU JURY

Le jury sera composé des représentants de l'association, de ses partenaires publics ainsi que de personnalités qualifiées, professionnels des arts visuels (dont un directeur ou directrice d'un centre d'art contemporain labellisé et d'une ou un artiste).

CALENDRIER

Date de diffusion : 7 juillet

Date limite de dépôt de candidature : 31 août

Résultat des pré-sélections : courant septembre

Remise des projets rédigés : fin octobre

Audition des candidats : courant novembre

Date de prise de fonction : entre janvier et avril 2026

